

Comment accompagner le deuil en milieu scolaire ?

Que dire ?

Que faire ?

Quand un élève
est touché
par un décès...

Les rites autour
de la mort

Fiche repères

Novembre 2014

Lieu laïc, l'école républicaine accueille des élèves de toutes religions. Lors d'un deuil, l'enfant va suivre ou non les rituels en vigueur dans sa communauté. Mieux connaître ces rituels permet de mieux comprendre certaines questions ou croyances de certains élèves, d'être plus à même de mesurer leur impact sur le vécu de l'élève, d'éviter certains malentendus et de limiter les incompréhensions.

De même, proposer des rituels laïcs au sein des établissements peut être utile pour dire au-revoir, rendre hommage et offrir un temps commun d'expression des émotions. Contenus par des gestes et rythmés par des temps, les rites permettent aux uns et aux autres de disposer de repères communs, et d'amorcer ensemble le temps du deuil. « Les rites sont dans le temps ce que la demeure est dans l'espace » comme l'écrivait si justement Antoine de Saint-Exupéry.

Dans les tableaux à suivre, des repères vous sont proposés quant aux paroles et pratiques qui entourent la mort lorsque des rituels laïcs sont observés et dans les religions catholique, protestante, orthodoxe, dans le judaïsme, l'islam et le bouddhisme.

Les rites laïcs du deuil

Toilette rituelle	Pas de toilette particulière, vêtements personnels.
Veillée funéraire	Peu fréquente.
Soins de conservation	Pas d'opposition.
Mise en bière	Effectuée par les professionnels des pompes funèbres. Des objets personnels peuvent être ajoutés (dessins d'enfants, objet familial, photos...).
Cercueil	Libre choix du cercueil.
Délai	Pas de délai requis.
Cérémonie	Elles prennent partiellement modèle sur les cérémonies religieuses dans une forme plus sobre et dans un temps généralement plus court. Elles sont personnalisées, se déroulent dans le respect des volontés du défunt et en fonction du degré d'intimité choisi. Elles débutent par l'accueil de la famille et des proches, se poursuivent par l'hommage au défunt et se terminent par la séparation et le temps de mémoire. Elles peuvent avoir lieu dans les salons d'un funérarium, au crématorium, au cimetière ou encore sur le lieu de dispersion des cendres. Les cérémonies laïques représentent 30 % des obsèques en 2013.
Participation de la famille ou des amis	Un professionnel du funéraire, un membre de la famille ou un ami rend hommage au défunt : textes lus pour rappeler la personnalité du défunt, anecdotes évoquées, minutes de silence, musiques et chants choisis par et/ou aimés du défunt, visionnage de films ou de diaporamas...Une grande liberté est permise tant dans la possibilité donnée aux proches de s'exprimer (famille comme amis) que dans le choix des textes et des supports.
Crémation	Autorisée depuis 1963. La destination des cendres est encadrée par la loi depuis 2008. En 2013, 33 % des français choisissent la crémation. Les cérémonies laïques accompagnent 53 % des crémations contre 17 % des inhumations.
Fleurs	Fleurs fréquentes mais aussi objets personnels, pierres, bougies, textes, dessins...
Cimetière	Souvent le lieu de la cérémonie en cas d'inhumation.
Monument funéraire	Liberté de choix.
Don du corps et don d'organes	Autorisés.
Souvenir	Les dates anniversaires sont souvent l'occasion de souvenir et de retrouvailles (repas pour retrouver les amis ou les parents, visite à l'équipe hospitalière, cérémonie laïque...).Des temps de mémoire collectifs sont de plus en plus fréquemment organisés dans les crématoriums au moment de la Toussaint. Avec les nouvelles technologies, de nouveaux lieux virtuels du souvenir voient le jour.

Les rites catholiques du deuil

Toilette rituelle	Pas de toilette particulière, vêtements personnels.
Veillée funéraire	Traditionnelle jusque dans les années soixante, elle est actuellement peu pratiquée.
Soins de conservation	Pas d'opposition.
Mise en bière	Effectuée par les professionnels des pompes funèbres. Le défunt repose sur le dos, mains jointes sur la poitrine, avec éventuellement un crucifix et/ou un chapelet. Des objets de piété ou personnels peuvent être ajoutés.
Cercueil	Libre choix du cercueil. Présence facultative d'une croix fixée sur le dessus avec la représentation du Christ.
Délai	Pas de délai requis.
Cérémonie au lieu de culte	Funérailles en principe célébrées dans l'église paroissiale, soit par des laïcs formés, soit par le prêtre, dont la présence est indispensable lorsqu'une messe est prévue. Les funérailles ne sont pas un sacrement mais une liturgie d'intercession et d'espérance pour le défunt.
Participation de la famille	La famille prépare la cérémonie avec l'officiant ou l'équipe de laïcs : choix des lectures, de la prière universelle, des chants, des musiques.
Crémation	Autorisée depuis 1963. La destination des cendres est encadrée par la loi depuis 2008.
Fleurs	Pas de contre-indication.
Cimetière	Lectures au moment où le cercueil descend dans le caveau et bénédiction. Actuellement, un laïc officie le plus souvent, bien que la présence du prêtre soit toujours souhaitée.
Monument funéraire	Liberté de choix.
Don du corps et don d'organes	Autorisé. Le don du corps doit servir au progrès de la science.
Souvenir	Des messes sont prévues pour le repos de l'âme du défunt : messes de huitaine, de trentaine, messe anniversaire. Des messes peuvent être célébrées toute l'année à la demande des familles. Le 2 novembre, « jour des morts » et le dimanche des Rameaux, sont l'occasion pour les familles de se recueillir sur les tombes de leurs proches.

Les rites protestants du deuil

Toilette rituelle	Pas de toilette particulière, vêtements personnels.
Veillée funéraire	Pas de veillée.
Soins de conservation	Pas d'opposition.
Mise en bière	Effectuée par les professionnels du funéraire. Le défunt repose sur le dos, mains jointes sur la poitrine. Pas d'objet de piété ni de crucifix. Présence du pasteur à la levée du corps.
Cercueil	Libre choix du cercueil. Présence facultative d'une croix nue ou d'une croix huguenote sur le dessus.
Délai	Pas de délai requis.
Cérémonie au lieu de culte	Funérailles célébrées en principe au temple. Cérémonie de remise à Dieu qui annonce l'espérance de la résurrection. Message d'espérance pour les vivants. Pas de prière pour le repos de l'âme du défunt.
Participation de la famille	La famille prépare la cérémonie avec l'officiant ou l'équipe de laïcs : choix des lectures, de la prière universelle, des chants, des musiques.
Crémation	Autorisée depuis 1898. Plus fréquente que chez les catholiques. La destination des cendres est encadrée par la loi depuis 2008.
Fleurs	Autorisées, mais en raison de la recherche de simplicité, de nombreuses familles demandent de ne pas en offrir et de faire plutôt un don à une œuvre.
Cimetière	Cérémonie en présence du pasteur, axée sur la lecture de la Bible.
Monument funéraire	Liberté de choix.
Don du corps et don d'organes	Autorisés.
Souvenir	Pas de rites du souvenir. Les morts sont entre les mains de Dieu. Ce sont les vivants et non les morts qui ont besoin de prières.

Les rites orthodoxes du deuil

Toilette rituelle	Le corps est lavé, parfumé, béni, baisé au front. La tête est orientée vers l'Est, paupières et bouche closes, les avant-bras croisés sur la poitrine, les mains tenant une icône.
Veillée funéraire	Pas une obligation, mais généralement pratiquée.
Soins de conservation	Pas d'opposition.
Mise en bière	Effectuée par les professionnels du funéraire. Elle donne lieu à un court office, nommé « litie ». Une prière est lue pour le pardon des péchés par un prêtre ou un diacre. Le texte de la prière est placé dans le cercueil qui est recouvert d'un drap d'or en signe de protection divine.
Cercueil	Le cercueil reste ouvert pendant les funérailles à l'église. Il est souvent orné d'une croix simple sans représentation du Christ. Chez les Russes, la croix slave à trois branches est privilégiée.
Délai	Pas avant trois jours car l'âme reste sur terre pendant les trois jours qui suivent la mort clinique.
Cérémonie au lieu de culte	Sur le plan liturgique, grande analogie avec le culte catholique, mais avec plus de solennité dans le déroulement de la cérémonie.
Participation de la famille	La famille participe au choix des lectures, des prières et des chants.
Crémation	Strictement interdite. Elle va à l'encontre du souci orthodoxe de préserver les restes du défunt, en particulier ses ossements, dans l'attente de la résurrection.
Fleurs	Autorisées mais souvent en petite quantité.
Cimetière	Chant du « Trisagion » pendant le trajet au cimetière. Les fidèles se rassemblent autour de la tombe près de laquelle le cercueil est exposé. Chacun jette par-dessus une poignée de terre. Une collation peut ensuite être servie pour signifier que la vie continue.
Monument funéraire	Orné d'une croix orthodoxe, elle-même ornée généralement d'une icône. On place également sur le monument ou sous l'icône un réceptacle pour une lampe à huile.
Don du corps et don d'organes	Don d'organes autorisé, moyennant l'accord du donneur. Réserves importantes sur le don du corps.
Souvenir	Une grande importance est accordée aux « suffrages » (prières, actions) pour les morts. Les prières peuvent être liturgiques ou individuelles. Les actions peuvent prendre la forme d'offrandes de cierges, d'aumônes pour les pauvres, de dons pour l'église.

Les rites juifs du deuil

Toilette rituelle	Toilette de purification <i>Tahara</i> , exécutée par des membres de la <i>Hevra Quaddicha</i> du même sexe, en l'absence de la famille. Le corps est posé à même le sol, enveloppé dans un linceul en lin ou coton blanc, sans aucun bijou et tête recouverte.
Veillée funéraire	Veillée traditionnelle en présence de la famille. Des psaumes sont lus en continu et la présence d'une bougie symbolise l'immortalité de l'âme. Le corps ne doit jamais rester seul.
Soins de conservation	Interdits normalement, ils sont obligatoires en cas de rapatriement car le cercueil est alors ouvert et le corps inhumé en pleine terre.
Mise en bière	Le défunt repose sur le dos, visage tourné vers le haut, mains le long du corps, tête reposant sur un sachet de terre d'Israël, dont le corps est également saupoudré.
Cercueil	Le cercueil est en bois, simple et peut porter une étoile de David.
Délai	Le plus rapidement possible, en principe dans les 24 heures, mais il est interdit de célébrer des funérailles les jours de Shabbat, les jours de Fêtes et notamment de Yom Kippour.
Cérémonie au lieu de culte	Pas de passage par la synagogue, considérée comme un lieu de vie.
Participation de la famille	Avant le départ au cimetière, déchirure rituelle « kéria » du vêtement porté par la famille sur le côté droit en signe de douleur. Le repas de deuil qui suit manifeste que la mort ne doit pas triompher de la vie.
Crémation	Interdite au nom du respect de l'intégrité du corps.
Fleurs	En principe, pas de fleurs.
Cimetière	Lieu de la cérémonie. En chemin, arrêt devant la synagogue si c'est un fidèle ou un <i>Erudit</i> . Au cimetière, oraison funèbre faite par le Rabbin, chacun jette 3 pelletées de terre, puis le <i>Kaddish</i> est récité. Tous se lavent les mains sans les essuyer pour rester symboliquement avec le défunt et sa famille.
Monument funéraire	Généralement avant les 11 mois écoulés. Il porte une inscription hébraïque et parfois le symbole des tables de la loi. Le nom du disparu est gravé sur le panneau des souvenirs de la synagogue.
Don du corps et don d'organes	Don du corps interdit. Don d'organes théoriquement autorisé.
Souvenir	Les étapes du deuil sont strictement définies pour la famille. Durant 7 jours, l'étude de la Torah, l'exercice d'un métier et de la sexualité sont proscrits, les endeuillés doivent se consacrer aux pleurs et aux souvenirs. Pendant les 30 jours suivants, ces activités sont possibles (sauf pour les orphelins : cette période dure 1 an) mais l'interdiction de participer à des fêtes subsiste. Les interdits sont levés au bout d'un an. Les veilles des grandes fêtes, les familles vont se recueillir sur les tombes et à la date anniversaire du décès un proche récite le <i>Kaddish</i> à la synagogue.

Les rites islamiques du deuil

Toilette rituelle	Toilette de purification essentielle. Lavage du corps effectué par 4 personnes du même sexe que le défunt et instruites dans les rites. Une femme peut néanmoins faire la toilette de son époux et inversement. Le corps est placé avec la tête en direction de la Mecque, puis lavé de haut en bas 3 fois pour chaque partie en commençant par la droite. Le corps essuyé est enveloppé dans un nombre impair de vêtements - 3 pièces d'étoffe blanche non cousues, bras le long du corps, paumes en haut, ou croisés sur la poitrine.
Veillée funéraire	Veillée traditionnelle. Des sourates du Coran sont récitées par un Imam ou une personne habilitée.
Soins de conservation	Interdits.
Mise en bière	Les toiletteurs font la mise en bière et le corps est disposé la tête en direction de la Kaaba.
Cercueil	Le cercueil est en bois tendre, avec parfois un capiton vert, couleur de l'Islam, avec ou non un emblème en forme de croissant. Dans les pays musulmans, le corps est enterré sans cercueil, sur le côté droit, poitrine face à la Mecque.
Délai	Le plus rapidement possible, en principe dans les 24 ou 48 heures.
Cérémonie au lieu de culte	Très peu pratiquée.
Participation de la famille	La famille est présente à la levée du corps et au cimetière.
Crémation	Interdite au nom du respect de l'intégrité du corps promis à la résurrection.
Fleurs	En principe pas de fleurs.
Cimetière	Lieu de la cérémonie. Traditionnellement, les hommes accompagnent le défunt et les femmes s'y rendent le lendemain. L'Imam se place face au cercueil, orienté vers la Kaaba, et l'assistance derrière lui. L'Imam prononce la prière funéraire, seule prière dite debout, sans inclinaison, ni prosternation. Toute personne, même non musulmane, peut accompagner le défunt au cimetière. La grande majorité des défunts musulmans sont inhumés dans leur pays d'origine.
Monument funéraire	Il doit être simple : pas de marbre, ni de symboles luxueux. Inscription d'un verset du Coran. Photos interdites.
Don du corps et don d'organes	Don du corps interdit. Don d'organes autorisé pour sauver une vie, sous réserve que la dépouille soit manipulée avec autant d'égards que pour un corps vivant, et qu'il ne retarde pas l'inhumation.
Souvenir	La communauté entoure la famille, les voisins et amis accueillent les visiteurs et préparent les repas. La période des condoléances dure sept jours, au troisième jour, la famille invite amis et voisins pour prier et lire le Coran. Au quarantième jour, la communauté se retrouve à nouveau pour prier au domicile du défunt. Les visites au cimetière sont fréquentes, en particulier le vendredi.

Les rites bouddhistes du deuil

Toilette rituelle	Toilette effectuée par les soignants sur les conseils de la famille : eau parfumée, chaude puis froide. Souvent, le défunt est revêtu d'un habit blanc et recouvert d'un drap de même couleur. La tête est droite, légèrement fléchie sur la poitrine, les bras allongés le long du corps, les paumes des mains tournées vers le bas ou bien posées l'une au-dessus de l'autre au niveau de l'abdomen, les pieds orientés vers l'Ouest, direction de la mort.
Veillée funéraire	Durant les 3 jours qui précèdent la crémation.
Soins de conservation	Interdits.
Mise en bière	-
Crucueil	Rien de particulier n'est préconisé étant donné qu'il y a souvent crémation.
Délai	Pas de funérailles avant trois jours. Une distinction est faite entre la mort clinique, marquée par l'arrêt de la « respiration extérieure » et la mort réelle qui implique l'arrêt de la « respiration intérieure ». Entre les deux, le retour à la vie est considéré comme possible et le délai entre les deux peut aller jusqu'à trois jours.
Cérémonie au lieu de culte	Les rituels varient d'un type de bouddhisme à l'autre. Lors des funérailles, il s'agit d'accompagner le défunt dans son cheminement, d'accomplir les purifications nécessaires et de soutenir la famille dans l'épreuve.
Participation de la famille	La participation des familles diffère en fonction de la provenance des familles, de leur appartenance à tel ou tel courant ou encore de leur culture familiale.
Crémation	Autorisée et très répandue. Inhumation en cas de mort accidentelle. Beaucoup de différences en fonction des pays : inhumation en Chine, tradition d'exposition des cadavres aux vautours encore actuelle au Tibet, etc.
Fleurs	Les sépultures sont fleuries de très nombreuses couronnes.
Cimetière	Une célébration a lieu accompagnée d'offrandes au moment du dépôt de l'urne cinéraire ou de l'inhumation.
Monument funéraire	Souvent imposant et grandiose quand il existe, généralement importé du pays d'origine du défunt.
Don du corps et don d'organes	Pas d'interdiction formelle mais souvent impossible du fait du respect des 3 jours.
Souvenir	Le souci des défunts est partagé par tous les bouddhistes. Le 100 ^e jour et la date anniversaire du décès sont l'occasion de cérémonies. Cependant, la période la plus intense est celle dite du « bardo du devenir », soit pendant les 49 jours après la mort, période pendant laquelle la situation du défunt ne cesse de changer, engendrant inquiétude et souffrance. Rituels, prières de souhaits, méditations constituent des aides précieuses. Débutant dès le décès, ils sont répétés tous les 7 jours.

Equipe projet

- Cécile **Séjourné** (psychologue), Marina **Rennesson** puis Caroline **Tête** (documentalistes), Marie-Odile **Frattini** (directrice), Centre National de Ressources Soins Palliatifs (CNDR SP)
- Sophie **Lasserre** (responsable de programme), Fondation de France

Cette fiche a été rédigée par Cécile **Séjourné** (psychologue)



Centre National de Ressources Soins Palliatifs
Information et Documentation
Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon — Centre FXB
35 rue du Plateau CS 20004
75958 Paris cedex 19
Téléphone : 01 53 72 33 10
Messagerie : cndr.documentation@lafocss.org